ÉCOLE SUPÉRIEURE DE L'IMMOBILIER

DIGITAL LEARNING

MAÎTRISER ET GÉRER LE SURENDETTEMENT DU LOCATAIRE

DURÉE
2H

À l'issue de cette formation, vous recevrez une attestation de formation valable pour le décompte d'heures nécessaires au renouvellement de la carte professionnelle.

OBJECTIFS
- Comprendre la procédure de surendettement dans son ensemble.
- Expliquer au client la situation de surendettement de son locataire
- Savoir répondre aux courriers de la commission de surendettement
- Savoir contester les décisions d'effacement de dette.

LE PUBLIC CONCERNÉ
Les professionnels de l'immobilier

LES PRÉ-REQUIS
La maitrise du français, quelques années d'expérience dans le métier.

INTERVENANT
Caroline SEBAG, Avocat en droit immobilier

5 MN — **INTRODUCTION**
BIENVENUE + PRÉSENTATION DU COURS ET DES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

20 MN — **PARTIE 1**
LA DÉFINITION DU SURENDETTEMENT
- Les conditions légales (type de débiteur / type de dette)
- L'exigence de la bonne foi

40 MN — **PARTIE 2**
LE DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE DE SURENDETTEMENT
- Le rôle de la Commission de surendettement
- La recevabilité de la demande
- L'orientation du dossier (plan conventionnel, mesures imposées ou rétablissement personnel

20 MN — **PARTIE 3**
ELAN : LE SURENDETTEMENT ET LA PROCÉDURE D'IMPAYÉ
- Les principes posées par la loi ELAN
- Les situations rencontrées

10 MN — **PARTIE 4**
LA CONTESTATION DU SURENDETTEMENT
- La procédure de contestation
- Les arguments à invoquer

5 MN — **SYNTHÈSE DU COURS ET CONCLUSION**

5 MN — **TEST D'ÉVALUATION + RÉPONSE AUX QUESTIONS + REMERCIEMENT**

ASSISTANCE TECHNIQUE
Référent ESI dédié à l'assistance technique de la formation joignable au :
01 71 06 30 30
ou par mail :
fcontinue@fnaim.fr

MOYENS TECHNIQUES
Accès par ZOOM ou Go To Training, lien de connexion transmis par mail au participant

MOYENS PÉDAGOGIQUES
Support pédagogique et quizz d'évaluation finale

FNAIM
AGIR POUR LE LOGEMENT

Programme accessible aux personnes en situation de handicap